

**Conseil Départemental
Direction de l'Éducation
Compte rendu – Réunion Publique
Jeudi 11 février 2019
«Plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges Haut-garonnais»
École Paul Dottin**

Présents :

Mme LECLERC, Vice-présidente Education et Enseignement - Conseillère départementale canton de PLAISANCE DU TOUCH,

Mme EL KOUACHERI, Conseillère départementale canton TOULOUSE 6

M. LLORCA, Conseiller départemental canton TOULOUSE 6

M.FAISY, Secrétaire Général Adjoint, Représentant de Madame la Directrice départementale des Services de l'Éducation Nationale

Mme MEISSE, Inspectrice de l'Éducation Nationale

M. BUATHIER, Directeur de l'école Paul Dottin

M. BOISSET, Principal collège Jules Verne– Plaisance du Touch

Mme THOMAS, Principale Adjointe collège Jules Verne– Plaisance du Touch

Mme DE MALVINSKY, Adjointe au Directeur général délégué chargée de l'éducation et du patrimoine

Mme SAUMADE, Directrice Adjointe - Direction des Transports

M. PINATON, Directeur Adjoint – Direction de l'Education

M. HAITCE, Chef du service Prospective et Sectorisation - Direction de l'Education

M. AKKA, Service Prospective et Sectorisation

M. GAY, Service Prospective et Sectorisation

M.YEPE, Présidente association «Le Lien Horizon Danses»

Mme BAADOUD, Directrice association « L'École et Nous»

55 participants

Excusés :

M.BUISSON, Conseiller départemental canton de PLAISANCE DU TOUCH,

Mme KRONENBERGER, Directrice de l'Education

Mme LAMPS, Responsable Maison des Solidarités Basso Cambo

M.VIDAL , Direction Enfance et Famille

Mme FERRY-VANNIERE, Principale collège Bellefontaine

Mme BENSOUICI, Service Prospective et Sectorisation

Début : 17h30 – **Fin :** 19h00

Animatrice : Mariette DE MALVINSKY

Ordre du jour : Mixité Bellefontaine – Nouvelle sectorisation pour la rentrée scolaire 2019 vers le collège Jules Verne– Plaisance du Touch.

Introduction et présentation du contexte

En préambule, Mme LECLERC, Vice-présidente en charge de l'Éducation et l'Enseignement - Conseillère départementale du canton de PLAISANCE DU TOUCH puis les élus du canton Mme EL KOUACHERI et M. LLORCA remercient les participants à cette rencontre.

Un rappel est fait sur les objectifs du « dispositif d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges » engagé par le Conseil départemental depuis la rentrée scolaire 2017 et les valeurs républicaines qui y sont liées. La première phase concernait le collège Raymond Badiou et les secteurs d'écoles du quartier de la Reynerie. Les premières analyses démontrent que cette disposition est bénéfique pour les enfants.

La deuxième phase qui débutera à la rentrée scolaire 2019 s'inscrit dans la continuité du « Plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges Haut-Garonnais ». Elle concerne les territoires de recrutement des écoles Paul Dottin, Georges Bastide et Victor Hugo et une partie de l'école Tibaous qui seront à la prochaine rentrée scolaire rattachées à 6 collèges dit « favorisés » de l'agglomération toulousaine.

A ce titre, le secteur de l'école Dottin sera rattaché au collège Jules Verne, à Plaisance-du-Touch.

Pour rappel, les enjeux de la sectorisation sont :

- une place pour chaque élève dans son collège de secteur
- équilibrer les effectifs des collèges
- veiller à l'équilibre sociologique pour favoriser la mixité sociale
- veiller à l'accessibilité sécurisée par le transport urbain, à vélo, à pied
- favoriser le lien école / collège

Madame DE MALVINSKY met en avant la collaboration des services de l'Inspection Académique dans ce processus. En effet, le Conseil départemental est compétent dans la gestion et la sectorisation des collèges. L'Inspection Académique gère les affectations des élèves et les moyens pédagogiques.

La présentation du diaporama ci-joint met en avant les moyens mis en œuvre par le Département et l'Éducation nationale à savoir :

- > **Classes de 6ème à 25 élèves**
- > **½ poste de maître plus inter-degré pour la liaison école-collège**
- > **Accompagnement et formation des enseignants**
- > **Transport scolaire dédié et gratuit**
- > **Accompagnement éducatif, médiation sur la pause méridienne**
- > **Accompagnement à la scolarité (CLAS)**
- > **Accompagnement des projets éducatifs (séjours d'intégration, etc.)**
- > **Accompagnement des collèges (travaux, casiers, etc.)**
- > **Construction de nouveaux collèges.**

L'objectif de cette rencontre est de présenter aux parents d'élèves, la mise en œuvre de la nouvelle sectorisation pour la rentrée scolaire 2019 du territoire de recrutement de l'école Paul Dottin vers le collège Jules Verne à Plaisance du Touch pour les élèves entrant en 6ème qui a été votée par le Conseil départemental réuni en session le 30 janvier dernier.

Secteur de recrutement du collège de Plaisance du Touch - Rentrée scolaire 2019/2020
Liste des rues de Toulouse rattachées au collège de Plaisance du Touch

Nom de la voie	Mot directeur	Précisions N° de rue
Cheminement Guillaume Apollinaire	APOLLINAIRE	
Cheminement André Breton	BRETON	
Passage Albert Camus	CAMUS	30 à 35
Cheminement Blaise Cendrars	CENDRARS	
Cheminement Robert Desnos	DESNOS	
Rue du Recteur Dottin	DOTTIN	N° 3, 5, 7
Passage Georges Duhamel	DUHAMEL	
Cheminement Lucien et Sacha Guitry	GUITRY	
Cheminement Louis Juvet	JOUVET	
Chemin de Lestang	LESTANG	N° 81
Cheminement François Mauriac	MAURIAC	
Passage Louis Pergaud	PERGAUD	1 à 22
Place Gilbert Privat	PRIVAT	
Cheminement le Tintoret	TINTORET	12 à 40
Rue de la Tourasse	TOURASSE	
Impasse de la Tourasse	TOURASSE	

M. BOISSET présente le collège Jules Verne. Sa capacité est de 700. Les horaires d'ouvertures sont 8h00 / 17h00. C'est un collège qui va accueillir entre 30 et 40 élèves issus du territoire de l'école Dottin. C'est un projet qui a été beaucoup travaillé avec l'ensemble de parties prenantes pour permettre les meilleures conditions d'accueils pour ces futurs collégiens. Des réunions préparatoires vont être organisées avec le Directeur de l'école, l'inspecteur de l'Éducation nationale, et les parents d'élèves pour préparer cette future rentrée. L'établissement dispose de beaucoup d'activités dont celle de l'UNSS durant la pause méridienne (athlétisme, foot..) mais également un dispositif « devoirs faits » et des projets portés par l'équipe enseignante. Une visite du collège pour les CM2 sera prochainement programmée. Les familles y seront associées. En outre, l'accompagnement par des associations dans le cadre du « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité » sera mise en œuvre durant les temps hors scolaire (pause méridienne : ateliers travaillant sur « le vivre ensemble » ouvert à l'ensemble des collégiens) mais aussi l'aide aux devoirs. Il est souligné que ces moyens d'accompagnement, dans le collège, sont ouverts à tous les élèves et pas seulement les enfants issus du quartier de Bellefontaine.

Dans les projets globaux de l'établissement, M.BOISSET souhaite la mis en place « le café des parents », le samedi matin afin de débattre et échanger au sein du collège.

Mme DE MALVINSKY précise que le Conseil départemental pourra aider pour l'organisation des déplacements des familles vers le collège ainsi que cela a été fait pour les écoles de la Reynerie. En matière d'accès du collège par les transports publics, la ligne linéo 3 est accessible aux Arènes et l'arrêt à Plaisance du Touch est proche du collège. Le retour d'expérience démontre que les parents

de la Reynerie se mobilisent pour l'intégration de leurs enfants au collège (présence aux réunions....).

Concernant le transport scolaire, Mme SAUMADE rappelle qu'à l'identique des écoles de la Reynerie, le dispositif de transport dédié sera mis en place. Pour l'instant, le point de départ n'est pas totalement arrêté ; soit le parking proche de Valmy ou le parking proche du collège de Bellefontaine. L'association « L'école et nous » intervient pour indiquer que Valmy semble le plus pratique. Ces deux pistes permettent une accessibilité plus aisée et une proximité de la rocade. Le temps de trajet est estimé en 25 et 30 min avec un passage le matin et un passage le soir. Le départ du matin est prévu entre 7h20/7h25 ; arrivée à 8h00. Celui du soir au départ du collège situera entre 17h/17h10.

Pour finir, Mme DE MALVINSKY précise qu'avec la construction des 2 nouveaux collèges (Avenue Eisenhower et quartier Guilhermy), dont l'ouverture interviendra en septembre 2021 et septembre 2022, une nouvelle sectorisation sera mise en place à l'échelle du grand territoire du Sud-Ouest de l'agglomération toulousaine et fera l'objet d'une nouvelle démarche de concertation.

Le deuxième temps de cette réunion s'articule autour d'échanges avec les parents soucieux d'avoir plus de détails.

Questions/Réponses

Question : Si mon enfant est scolarisé à l'école Paul Dottin par dérogation, est-ce que je dépendrais du collège de Plaisance du Touch ?

Réponse : Le rattachement à un collège dépend de l'adresse du domicile. Si cette dernière n'est pas dans le territoire de l'école, le collège de rattachement ne sera pas celui de Plaisance-du-Touch.

Question : Comment procéder pour une demande de dérogation ?

Réponse : Chaque parent a le droit de demander une dérogation. Toutefois cette dernière ne peut être accordée que s'il reste des places dans l'établissement après l'affectation de tous les élèves du secteur. De plus, l'étude se fait par un ordre de priorité : élève en situation de handicap, élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé, élève boursier sur critères sociaux, élève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans le collège demandé à la rentrée scolaires, élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche du collège demandé, élève devant suivre un parcours scolaire particulier..... L'Inspection Académique complète en expliquant que pour des demandes très particulières, il est bon de détailler la situation par un courrier. Pour finir, il est précisé qu'un élève bénéficiant d'une dérogation ne bénéficie pas de la gratuité des transports.

Question : Nos enfants peuvent-ils emprunter les lignes Tisséo ?

Réponse : A titre exceptionnel et pour favoriser la prise d'autonomie des élèves, le Conseil départemental accorde aux parents qui le sollicitent, un double accès sur le transport scolaire dédié et sur le réseau Tisséo.

Question : On a entendu parler d'incivilités dans les lignes des élèves provenant du quartier la Reynerie ?

Réponse : Il est prévu un accompagnateur dans le bus, au moins jusqu'aux vacances de la Toussaint et sera maintenu si nécessaire. Des actions de prévention sont réalisées pour prévenir les comportements inadaptés.

Question : Quel est le taux de réussite au brevet des collèges au collège Jules Verne ?

Réponse : 90 à 95% de réussite.

Question : N'y aura-t-il pas de différence dans le niveau scolaire ?

Réponse : L'expérience de la phase 1 montre que comme dans tous les collèges la répartition est la suivante : 1/3 de très bon élèves ; 1/3 d'élèves moyens et 1/3 d'enfants rencontrant des difficultés. Les équipes enseignantes sont accompagnées et bénéficient de formations adaptées pour gérer cette hétérogénéité.

Question : Le coût de la restauration scolaire est-il plus cher au collège de Plaisance du Touch ?

Réponse : C'est le Conseil départemental qui fixe le tarif des services de restauration et celui-ci est le même dans tous les collèges (hors cités scolaires). De plus, pour les familles rencontrant des difficultés financières il est rappelé le dispositif d'aide à la restauration scolaire mis en place par le Conseil départemental : ½ tarif ou gratuité totale en fonction des ressources de la famille.

Question : L'inscription au transport scolaire ?

Réponse : Le dossier papier sera remis au moment de l'inscription au collège. L'inscription en ligne est prévue à compter du 03/06/2019. Le site contiendra les informations utiles (fiches horaires et itinéraires).